

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

1. Le signataire majeur est responsable du matériel qui lui est loué. Il doit justifier d'une assurance responsabilité civile (garantissant le risque villégiature).
2. Les locations sont attribuées dans la limite de 4 ou 5 ou 6 personnes (selon modèle) pour les mobil-homes coté camping un véhicule avec un badge d'accès et 6 personnes pour les locations côté étang. Les tentes sur les emplacements ne sont pas acceptées.
3. Le paiement sera effectué par un acompte de 30 % du montant total de la location à la réservation le solde un mois avant l'arrivée. Les chèques vacances sont acceptés en règlement.
4. Si le nombre de personnes est différent à l'arrivée ou durant le séjour de celui initialement prévu, le locataire s'engage à signaler toute modification et à régler la différence.
5. Il sera demandé une caution de 200 €. Cette caution, versée à l'arrivée, sera restituée au départ des locataires sous-signés, si l'état des lieux et l'inventaire du matériel effectués ne donnent pas lieu à observations.
6. En cas de départ en dehors des horaires d'ouverture du bureau, il sera demandé une caution supplémentaire de 55 € restituée par courrier avec la caution de 200 € à condition que le ménage soit fait.
7. Si pour une raison quelconque le séjour est annulé ou la durée du séjour est écourtée, le montant réglé restera acquis au camping.
8. Toute arrivée avant la date et l'heure prévue expose le vacancier à ne pas pouvoir occuper l'installation retenue sauf accord préalable avec la direction.
9. Les locations sont conservées durant les 48 heures suivant la date d'arrivée, passé ce délai, celles-ci cessent d'être retenues et la somme versée reste acquise au camping.
10. Une assurance annulation est proposée pour les locations et les emplacements. Le contrat annulation est transmis sur simple demande. En cas d'annulation sans souscription d'assurance, il vous sera retenu ou vous resterez devoir :
À titre d'indemnité de rupture de contrat, les montants indiqués ci-dessous :
 - Annulation moins de 31 jours avant l'arrivée : le montant total de la location
 - Annulation plus de 30 jours avant l'arrivée : l'acompte sur la location
11. En cas d'annulation avec souscription d'assurance, il vous sera retenu ou resterez à devoir : frais d'assurance annulation. L'indemnité de rupture de contrat ci-dessus indiquée, vous sera remboursée par l'assurance selon les conditions prévues au contrat d'annulation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

1. Le signataire est majeur. Il doit justifier d'une assurance responsabilité civile (garantissant le risque villégiature).
2. Le paiement sera effectué par un acompte de 30 % du montant total à la réservation, le solde à l'arrivée. Les chèques vacances sont acceptés en règlement.
3. Il sera demandé une caution de 40 € pour le badge. Cette caution, versée à l'arrivée, sera restituée au départ des campeurs en rendant le badge.
4. Si pour une raison quelconque le séjour est annulé ou la durée du séjour est écourtée, le montant réglé restera acquis au camping.
5. Toute arrivée avant la date et l'heure prévue expose le vacancier à ne pas pouvoir occuper l'installation retenue sauf accord préalable avec la direction.
6. Les emplacements sont conservés durant les 24 heures suivant la date d'arrivée, passé ce délai, ceux-ci cessent d'être retenus et la somme versée reste acquise au camping.

Extrait du règlement intérieur:

1. Tout visiteur devra se faire identifier à l'accueil et s'acquitter du droit d'entrée.
2. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte à la piscine. Seul le port du slip de bain est autorisé à la piscine. Short et bermuda interdits.
3. Les animaux doivent être tenus en laisse, le carnet de vaccination présenté à l'arrivée et leurs déjections ramassées par les propriétaires. Les chiens de catégorie 1 et 2 ou plus de 25 kg ne sont pas admis sur le camping.

GENERAL TERMS OF HIRING

1. The major signatory is responsible for the material which is rented to him. He must justify of a public-liability insurance (guaranteeing the holiday risk).
2. The hirings are allotted within the limit of 4, 5 or 6 people (according to figure) for the campsite mobil-homes and 6 people for the side pond hirings.
3. The payment will be carried out by an installment of 30 % of the entire amount of the hiring at the reservation, the balance will be made at the arrival.
4. If the number of people is different on arrival or during the stay from what was initially planned, the tenant commits himself to notify any modification and pay the difference.
5. A guarantee of €200 will be asked. This guarantee, deposited on arrival, will be returned at the departure of the undersigned tenants, if the inventory of fixtures and the inventory of the material carried out do not lead to observations.
6. If for an unspecified reason the stay is cancelled or the duration of the stay is shortened, the amount already paid will be kept by the camp-site.
7. In case of departure outside opening hours of the office, it will be asked to deposit additional €55 returned by mail with the deposit of €200 if the household is done.
8. Every arrival before the planned date and hour exposes the holiday maker not to be able to occupy the installation retained except prior agreement with the direction.
9. The hirings are on hold during the 48 hours following the date of arrival, at the end of this period, those cease being retained and the versed sum is kept by the camp-site.
10. Cancellation insurance is offered for rentals of a week minimum. The cancellation contract is sent on request. In case of cancellation without insurance, will be kept or will be owed as compensation for breach of contract, the amount indicated below:
 - Cancellation less than 31 days before arrival: the total rent
 - Cancellation more than 30 days before arrival: the deposit on the rental
11. In case of cancellation with insurance, will be kept or will be owed: cancellation insurance allowance for breach of contract listed above, which will be reimbursed by insurance under the terms of contract Cancellation.

GENERAL TERMS OF BOOKING

1. The signatory is over 18. He must justify of a public-liability insurance (guaranteeing the holiday risk).
2. The payment will be carried out by an installment of 30 % of the entire amount during the booking, the balance will be at the arrival.
3. A guarantee of €40 will be asked for the badge. This guarantee, deposited upon arrival, will be restored at the departure of the campers while giving back the badge.
4. If for an unspecified reason the stay is cancelled or the duration of the stay is shortened, the amount already paid will be kept by the campsite.
5. Every arrival before the date and the hour planned exposes the holiday-maker not to be able to occupy the installation retained except prior agreement with the direction.
6. The hirings are on hold during the 24 hours following the date of arrival, at the end of this period, those cease being retained and the versed sum is kept by the campsite.

Inside rules extract :

1. Any visitor will have to identify himself at the reception and pay entrance duty.
2. Children less than 10 years old must be under the watch of an adult at the pool. Only wearing speedos is allowed at the pool. Swimming trunks and bermuda shorts forbidden.
3. Animals must be kept on a leash. Vaccination presented on arrival and their feces collected by owners. Dogs of category 1 and 2 or more than 25kg are not allowed on the campsite.